PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE

AVIS PUBLIC

SÉANCE DU CONSEIL DU 25 NOVEMBRE 2026 – CHANGEMENT D'HEURE

Avis public est donné par le soussigné, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec,* que l'heure du début de la séance ordinaire du conseil de la MRC de L'Érable du 25 novembre 2026 est devancée à 17 h.

Donné à Plessisville, le 5 novembre 2026.

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier

L'ÉRABLE
TERRE DE CRÉATIVITÉ